

Le 23 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Win4Consortium : donner un nouvel élan à la recherche collaborative

À l'initiative du Vice-Président et Ministre de la Recherche Pierre-Yves Jeholet, le Gouvernement wallon lance Win4Consortium, un nouvel appel à projets doté de 30 millions d'euros pour renforcer les collaborations entre entreprises et acteurs de la recherche. La priorité sera donnée à des projets innovants présentant un réel potentiel de valorisation économique.

La Wallonie investit depuis longtemps dans la recherche et peut compter sur des entreprises de qualité, des centres de recherche et des universités. Win4Consortium doit permettre à ces acteurs de travailler davantage ensemble pour faire émerger des projets susceptibles de trouver des débouchés économiques en Wallonie.

« Entre nos entreprises, nos universités et nos centres de recherche, nous avons en Wallonie toutes les compétences pour faire émerger des projets innovants. Ce potentiel doit se traduire en applications concrètes, en nouveaux produits et en activité économique chez nous », souligne Pierre-Yves Jeholet.

Deux entreprises et deux acteurs de la recherche

Win4Consortium reposera sur une logique collaborative associant deux acteurs de la recherche et deux entreprises, dont au moins une PME.

L'évaluation accordera une place particulièrement importante à la valorisation de l'innovation, qui représentera 35 points sur 100. Seront également examinés le caractère innovant du projet, sa qualité et sa faisabilité, l'excellence et l'expérience des partenaires, sa contribution au développement durable ainsi que son niveau de risque.

Ce poids accordé à la valorisation doit favoriser les projets qui présentent de réelles perspectives au-delà de la phase de recherche.

L'appel sera, par ailleurs, aligné sur les nouveaux Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) approuvés par le Gouvernement wallon en juillet 2026 : Industrialiser, Décarboner, Protéger, Nourrir et Soigner.

Faire émerger des projets à fort potentiel

Une enveloppe de 30 millions d'euros est prévue pour soutenir les projets retenus, qui pourront s'étendre sur une durée maximale de 36 mois.

Les moyens dégagés doivent permettre aux consortiums d'aller suffisamment loin dans leurs projets pour préparer leur valorisation par les entreprises partenaires.

« La recherche n'est pas une fin en soi. La Wallonie y consacre des moyens importants. Il faut aussi que les connaissances et les technologies développées chez nous puissent devenir des produits, des solutions et de l'activité économique en Wallonie », conclut Pierre-Yves Jeholet.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 24 novembre 2026 pour déposer leur déclaration d'intention. Le dépôt définitif des projets est prévu le 4 février 2027, pour une décision du Gouvernement wallon attendue au printemps 2027.

L'ensemble des documents est publié sur le portail de la Recherche et des Technologies en Wallonie : <https://recherche.wallonie.be/win4consortium>

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président
nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79